

COMMUNE DE BRIGUEUIL**(Charente)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Membres en exercice : 14

Membres présents : 10

Membres votants : 13

L'an deux mille vingt-cinq, le 22 octobre à 18H00, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Robert ROUGIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 octobre 2025.

PRESENTS : Mmes et MM. ROUGIER R., GROS B., BEAULIEU CI., OZENNE N , GOURSAUD Ch., ROCHER Ch., COUTANT M., ROCHE D., LAVAUZELLE I., TERNET C.,

POUVOIRS : M. JOULIA Guillaume à Mme GROS Bernadette, Mme FREMERY Claire à M. ROCHE D. – M. DESCOURVIERES Roger à M. BEAULIEU CI.

ABSENTS : F. GUENE (excusé)

Madame Carole TERNET a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2025-07-05 : Modifications des statuts de la Communauté de Communes de Charente limousine

Monsieur le maire propose, suite au conseil communautaire du 24 septembre 2025, d'approuver les modifications de statuts de l'EPCI de Charente Limousine joint en annexe.

Il précise que le conseil communautaire a décidé de modifier comme suit les statuts de la communauté de communes :

- Suppression du point 7 de l'article 6 repris ci-dessous : « rénovation du petit patrimoine dans le cadre d'une programmation concernant au moins 1/3 des communes »

Cette modification conduira à une restitution de cette compétence aux communes, conformément aux dispositions de l'article L.5211-17-1 du CGCT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

approuve la modification des statuts de la communauté de commune de Charente Limousine validé en conseil communautaire du 24 septembre 2025.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Robert ROUGIER

